

14-01-2019

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE LE 14 JANVIER 2019 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

**Membres du conseil :**

M<sup>me</sup> Maryse Gouger, district n° 1;  
M. Denis Renaud, district n° 3;

M. Pierre Lépicier, district n° 4;  
M. Sylvain Trudel, district n° 5;  
M. Luc Ducharme, district n° 6;

Sous la présidence de la mairesse, M<sup>me</sup> Audrey Boisjoly.  
Le secrétaire-trésorier, M. Jeannoé Lamontagne, est aussi présent.  
Le conseiller, M. Gyslain Loyer, est absent.

005-2019

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit modifié par le retrait du point 20 et qu'il soit adopté ainsi :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux du 4, 10 et 19 décembre 2018;
3. Approbation des dépenses;
4. Période de questions;

**ADMINISTRATION**

5. Adoption des taux de taxation des différents règlements d'emprunt;
6. Procédures pour la vente de non-paiement de taxes;
7. Renouvellement d'adhésion à Québec Municipal;
8. Renouvellement d'adhésion à la Chambre de commerce;
9. Bureau d'accueil touristique – Contribution municipale;
10. Renouvellement d'adhésion à la FQM;
11. Renouvellement d'adhésion à l'ADMQ;
12. Inscription au congrès de l'ADMQ;
13. Adoption du Règlement 369-2019 sur la tarification des services municipaux;
14. Avis de motion – Règlement 368-2019 sur le traitement des élus;
15. Emprunt temporaire – Règlement 335-2016;
16. Actions pour l'achat local de produits agroalimentaires;

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

17. Renouvellements d'adhésion à l'Association des chefs en sécurité incendie;
18. Protocole d'entente avec «Eau-thentique transport» pour la fourniture en eau;
19. Surveillance et contrôle des chiens et des petits animaux - Résultats de l'ouverture des soumissions SP-CA02.11-2018;

**VOIRIE**

~~20. Embauche d'un chauffeur opérateur;~~

**HYGIÈNE DU MILIEU**

21. Politique de soutien pour l'achat de toilettes à faible consommation d'eau - Renouvellement de l'enveloppe budgétaire;

**URBANISME**

22. Affichage de poste pour un directeur adjoint du Service d'urbanisme;
23. Renouvellements d'adhésion à la COMBEQ;
24. Renouvellement d'adhésion collective à l'Association québécoise d'urbanisme;

**COMMUNICATIONS, LOISIRS ET CULTURE**

25. Centre Pierre-Dalcourt - Tirage des salles pour la période des fêtes 2019-2020;
26. Association des communicateurs municipaux du Québec - Adhésion;
27. Tourisme Lanaudière – Renouvellement d'adhésion 2019;
28. BenBa Lanaudière – Cotisation annuelle;
29. Adhésion à Culture Lanaudière;
30. Appui à la semaine de prévention du suicide;
31. Levée de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**006-2019**

Procès-verbaux

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que les procès-verbaux des séances du 4, 10 et 19 décembre 2018 soient adoptés pour valoir à toutes fins que de droit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS****007-2019**

Dépenses

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que la liste des factures et des chèques pour les dépenses de cette Municipalité, totalisant la somme de 1 837 722,30 \$ (chèques n<sup>os</sup> 29 080 à 29 248) et les salaires de 162 524,34 \$ du mois de décembre 2018 soient et sont adoptés pour valoir à toutes fins que de droit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**Point n° 4**

Période de questions

La mairesse invite les citoyens à la période de questions.

**008-2019**Adoption des taux de taxation  
des différents règlements  
d'emprunts

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'établir les taux de taxes 2019 des règlements d'emprunt touchant certains secteurs de la façon suivante :

Description	# Règl.	#Cpte GL		Assiette tx	Taux Tx	Montant à recevoir
Infra Rue de l'Étang	287-2014	01-211-20-017	F	611,09	22,696166	13 869
Infra Saint-Martin Art. 7	279-2013	01-211-20-015	É	12 478 700	0,000072	898
Infra Saint-Martin Art.10(ensemble)	279-2013	01-211-20-015	É			
Infra Les Vallons	281-2013	01-211-20-016	F	1001,49	21,756583	21 789
Infra Ste-Marguerite/Barrette Art. 5	275-2013	01-211-20-014	F	401,81	6,105690	2 453
Infra Ste-Marguerite/Barrette Art. 6	275-2013	01-211-20-014	S	35 345	0,011728	415
Infra Ste-Marguerite/Barrette Art. 7	275-2013	01-211-20-014	É	5 169 100	0,000041	212
Infra Ste-Marguerite/Barrette Art. 10	275-2013	01-211-20-014	É			
Infra Ste-Marguerite/Barrette Art. 11	275-2013	01-211-20-014	F	115,65	2,515101	291
Source Beaulieu	096-03 124-04 192-08	01-212-31-014	U	2022	51,243106	103 614
Henri-L Chevette ( Article 5) Ensemble	174-2007	01-211-20-007	É			
Henri-L Chevette ( Article 6)	174-2007	01-211-20-007	S	200 513,65	0,045189	9 061
Henri-L Chevette (Article 7 )	174-2007	01-211-20-007	S	45 382,40	0,014432	655
Rue Crépeau/Principale (Art 5)	207-2009	01-212-31-012	F	415,08	2,902596	1 205

## SUITE DE LA RÉSOLUTION 008-2019

Description	# Régl.	#Cpte GL		Assiette tx	Taux Tx	Montant à recevoir
Rue Crépeau/Principale (Art 6)	207-2009	01-212-31-012	S	6 345,40	0,001968	13
Rue Crépeau/Principale (Art 7)	207-2009	01-212-31-012	E	4 801 900	0,000021	101
Infra-rue(sanitaire) (Desservis)	207-2009 1046.00\$ 275-2013 2051.00\$ 304-2015 4595.00\$	01-212-31-016	U	841	9,146254	7 692
Infra-rue (aqueduc) (Desservis)	207-2009 1127.00\$ 275-2013 6980.00\$ 279-2013 5435.00\$ 307-2015 8306.00\$ 304-2015 4585.00\$	01-212-31-018	U	2022	13,072700	26 433
Rue Crépeau/Principale (Art 10) Ensemble	207-2009	01-212-31-012	É			
Reine-Lafortune	252-2012	01-211-20-013	F	842,43	47,123203	39 698
Aque Belleville/réseau 81.63%	226-2010 228-2010	01-211-20-008	F	1644,88	2,663556	4 381
Aque Belleville/réseau 18.37% Ensemble	226-2010 228-2010		É			
Aque Belleville Source	229-2010	01-211-20-011	F	1674,8	4,758377	7 969
Faubourg-Phase 1 Art.4 ( 51.16%)	292-2014	01-211-20-018	F	1793,64	44,074887	79 054
Faubourg-Phase 1 Art.5 ( 48.84%)	292-2014	01-211-20-018	S	154 092	0,489769	75 469
Chemin St-Gabriel Art. 6	307-2015	01-211-20-019	F	512,83	13,265605	6 803
Marier-Georges-H-Julien Art. 5	304-2015	01-211-20-020	F	2529,36	9,774317	24 723
Marier-Georges-H-Julien Art. 7	304-2015	01-211-20-020	E	13 202 500	0,000183	2 417
Marier-Georges-H-Julien Art. 10	304-2015	01-211-20-020				
Marier-Georges-H-Julien Art. 12	304-2015	01-211-20-020	F	1998,07	0,640239	1 279
Marier-Georges-H-Julien Art. 13	304-2015	01-211-20-020	U	5	20,400000	102
Marier-Georges-H-Julien Art. 14	304-2015	01-211-20-020				
Marier-Georges-H-Julien Art. 15	304-2015	01-211-20-020	U	5	5,200000	26
Marier-Georges-H-Julien Art. 16	304-2015	01-211-20-020	U	5	25,000000	125
Marier-Georges-H-Julien Art. 17	304-2015	01-211-20-020	U	5	7,000000	35

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 009-2019

Procédures pour la vente de non-paiement de taxes

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Pierre Lépicié, il est résolu de :

**Pour les comptes de taxes dus d'un an et plus :**

- transmettre à la secrétaire-trésorière de la MRC de Matawinie une demande de recouvrement de l'impôt foncier par la vente d'immeuble pour les personnes qui n'ont pas pris entente avec la Municipalité, ou d'entreprendre toute autre procédure de recouvrement;
- autoriser M<sup>me</sup> Nadia Desjardins de la MRC de Matawinie (ainsi que M<sup>me</sup> Véronick Beaulieu comme substitut) à se porter acquéreuse de l'immeuble, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, advenant le cas où aucune offre ne serait faite lors de la vente pour non-

SUITE DE LA RÉOLUTION 009-2019

paiement de taxes ou si l'enchère n'était pas suffisante pour couvrir les taxes et les intérêts dus sur cet immeuble;

3. autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer les chèques et documents requis à la présente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**010-2019**

Renouvellement d'adhésion à  
Québec Municipal

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu de renouveler l'adhésion de la Municipalité à Québec Municipal en autorisant une dépense de 765,00 \$ avant taxes afin de garder l'accès Internet en 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**011-2019**

Renouvellement d'adhésion à  
la Chambre de commerce

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu de payer 200,00 \$ avant taxes pour renouveler l'adhésion de la Municipalité à la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois pour l'année 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**012-2019**

Bureau d'accueil touristique  
Contribution municipale

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que le conseil municipal accorde une aide financière de 5 000,00 \$ pour le fonctionnement du Bureau d'accueil touristique situé dans les locaux de la Chambre de commerce.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**013-2019**

Renouvellement d'adhésion à  
la FQM

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu de renouveler l'adhésion de la Municipalité à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2019, au coût de 4 238,68 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**014-2019**

Renouvellement d'adhésion à l'ADMQ

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu de payer les frais de cotisations et d'assurances 2019 à l'ADMQ pour le directeur général et son directeur général adjoint, selon les coûts suivants :

MEMBRES	COTISATIONS (AVANT TAXES)	ASSURANCES	TOTAL
Jeannoé Lamontagne	463 \$	348 \$	811 \$
Directeur général adjoint (poste vacant)	440 \$	348 \$	788 \$
<b>COÛT TOTAL AVANT TAXES</b>			<b>1 599 \$</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS****015-2019**

Inscription au congrès de l'ADMQ

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu :

1. d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier et son directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint à assister au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec devant se tenir du 12 au 14 juin 2019 au Centre des congrès de Québec;
2. de rembourser les frais suivants sur présentation des comptes de dépenses signés par les réclamants, accompagnés des pièces justificatives :
  - a) inscription au congrès (2 x 539,00 \$);
  - b) hébergement;
  - c) repas, jusqu'à 75 \$ par jour;
  - d) frais de déplacement, si le véhicule du Service d'urbanisme n'est pas utilisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**016-2019**

Adoption du Règlement 369-2019 – Tarification des services municipaux

**CONSIDÉRANT QUE** préalablement à la tenue de la séance, chacun des membres du conseil a reçu une copie du règlement n° 369-2019 concernant la tarification des services municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil municipal déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que le projet de règlement 369-2019 soit adopté.

*Ce projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 369-2019.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**017-2019**

Avis de motion – Règlement  
368-2019 sur le traitement  
des élus

Madame la conseillère Maryse Gouger donne avis de motion que lors d’une prochaine séance, il sera adopté un règlement ayant pour objet le traitement des élus.

Ce projet de règlement a été déposé conformément aux dispositions de l’article 445 du Code municipal du Québec.

*Ce projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement 368-2019.*

**018-2019**

Emprunt temporaire –  
Règlement 335-2016

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement d’emprunt suivant a reçu toutes les approbations requises:

Règlement d’emprunt	Montant du règlement
335-2016	6 404 359 \$

**CONSIDÉRANT QU’** un emprunt temporaire est nécessaire afin de payer les dépenses engagées du projet de règlement n° 335-2016 qui est d’investir dans la mise aux normes des étangs aérés;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d’obtenir un emprunt temporaire permis par la loi, au taux préférentiel, auprès de la Caisse Desjardins du Sud de la Matawinie et d’autoriser la mairesse et le secrétaire-trésorier à signer les documents requis.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**019-2019**

Actions pour l’achat local  
de produits agroalimentaires

**CONSIDÉRANT QUE** la région de Lanaudière recèle de produits de haute qualité dans le domaine agroalimentaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois organisent des événements tels que des cocktails, des repas, des lunchs d’affaires, etc.;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois aident financièrement des organismes, des lieux culturels (ex. : théâtre, musée), des établissements qui, dans certains cas, organisent des événements de types cocktail, cocktail dinatoire, lunch, etc. ou offrent des repas, des boissons, des produits transformés;

**CONSIDÉRANT QU’** il est dans la mission de notre Municipalité et dans le rôle des municipalités de la MRC Matawinie de soutenir l’économie locale;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois adhère aux principes suivants :

1. de promouvoir la fierté de choisir d’abord des produits et services locaux dans la région de Lanaudière;
2. de demander aux organismes publics d’adopter le principe de favoriser les produits agroalimentaires locaux;
3. de demander aux municipalités d’inclure dans l’évaluation des projets à être financés, une bonification pour l’utilisation ou la promotion de produits agroalimentaires locaux;

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**020-2019**

Renouvellement d'adhésion  
à l'Association des chefs en  
sécurité incendie du Québec

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu de renouveler l'adhésion de M. Pierre Beaudin, de son directeur adjoint et du chef aux opérations à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) pour l'année 2019 en déboursant 265 \$ avant taxes pour chacun.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**021-2019**

Protocole d'entente avec  
Eau-thentique Transport inc.  
pour la fourniture en eau

**CONSIDÉRANT QU'** en cas de pénurie d'eau potable, il convient de signer un protocole d'entente pour une situation d'urgence;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer une entente avec la compagnie L'eau-thentique Transport inc., d'une durée d'un an renouvelable, pour le transport de l'eau et l'affectation des ressources permettant une mise en place rapide des équipements.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**022-2019**

Surveillance et contrôle des  
chiens et des petits animaux  
Résultats d'ouverture des  
soumissions  
SP-CA02.11-2018

**CONSIDÉRANT QUE** quatre entreprises ont été invitées à soumissionner pour la surveillance des chiens et des petits animaux (cahier de charges n° SP-CA02.11-2018);

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissions ont été déposées à l'intérieur du délai alloué à ces fins;

**CONSIDÉRANT QUE** ces soumissions ont été ouvertes publiquement à la mairie, le 3 décembre 2018 à 10 h 05, par M. Jeannoé Lamontagne, directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint, en présence de M. Pierre Beaudin et M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gilbert;

**CONSIDÉRANT QUE** ces soumissions se résument comme suit :

Nom	Prix de la licence (avant taxes)
Chenil Jacqueline Bardou	19,99 \$
Carrefour canin	22,99 \$

**CONSIDÉRANT QUE** les deux soumissions déposées ne sont pas conformes aux exigences du devis;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu de rejeter les soumissions déposées dans le cadre de la surveillance des chiens et des petits animaux (SP-CA02.11-2018) puisqu'aucune des deux soumissions n'est conforme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**023-2019**

Politique de soutien à l'achat  
de toilettes à faible  
consommation d'eau –  
Renouvellement de  
l'enveloppe budgétaire

**CONSIDÉRANT QU'** en 2018, à la suite de l'entrée en vigueur de la Politique de soutien à l'achat de toilettes à faible consommation d'eau, le total des remboursements d'achat de toilettes s'est élevé à 1 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la politique doit être reconduite pour assurer son application;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu de reconduire la politique jusqu'au 31 décembre 2019 et d'accorder une enveloppe budgétaire de 5 000 \$ pour l'année courante afin de rembourser l'achat d'une toilette à faible consommation d'eau pour les citoyens et citoyennes qui en ont fait l'acquisition, selon les modalités décrites à ladite politique.

Ce montant sera pris à même les fonds du surplus d'aqueduc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**024-2019**

Affichage de poste pour un  
directeur adjoint au  
Service d'urbanisme

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité est en plein essor;

**CONSIDÉRANT** la charge de travail grandissante au sein du Service d'urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu d'autoriser la directrice du Service d'urbanisme à publier une offre d'emploi afin de pourvoir à un poste de directeur(trice) adjoint(e).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**025-2019**

Renouvellement d'adhésion  
à la COMBEQ

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu de défrayer le coût de trois cotisations pour l'année 2019 à la COMBEQ, soit 375 \$, 230 \$ et 145 \$ avant taxes, afin d'y inscrire comme membres M<sup>me</sup> Marine Revol, M. Mario Lane et M<sup>me</sup> Émilie Dalpé-Turcotte, respectivement directrice du Service d'urbanisme, inspecteur et inspectrice en bâtiment et environnement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---



**026-2019**

**Renouvellement d'adhésion collective à l'Association québécoise d'urbanisme**

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu de déboursier un montant de 505,00 \$ avant taxes afin de renouveler l'adhésion collective des membres du comité consultatif d'urbanisme à l'Association québécoise d'urbanisme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**027-2019**

**Tirage des salles pour la période des fêtes 2019-2020**

À la suite du tirage effectué en présence du conseil municipal, concernant la location de la salle au centre Pierre-Dalcourt le 25 décembre 2019, le sort a favorisé l'enveloppe de M<sup>me</sup> Monique Gagnon.

À la suite du tirage effectué en présence du conseil municipal, concernant la location de la salle au centre Pierre-Dalcourt le 31 décembre 2019, le sort a favorisé l'enveloppe de M. Éric Frappier.

À la suite du tirage effectué en présence du conseil municipal, concernant la location de la salle au centre Pierre-Dalcourt le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le sort a favorisé l'enveloppe de M<sup>me</sup> Thérèse Brulé.

Pour les autres dates, la salle demeure disponible au premier qui en fera la demande.

**028-2019**

**Association des communicateurs municipaux du Québec – Adhésion 2019**

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'autoriser l'adhésion du directeur du Service des communications, des loisirs et de la culture, à l'Association des communicateurs municipaux du Québec en déboursant 250,00 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**029-2019**

**Tourisme Lanaudière  
Renouvellement d'adhésion**

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu d'autoriser une dépense de 590,00 \$ avant taxes pour renouveler l'adhésion de la Municipalité à Tourisme Lanaudière, pour un an.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**030-2019**

BenBa Lanaudière –  
Cotisation annuelle

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité est invitée à renouveler son adhésion à l'Association BEN-BA Lanaudière qui signifie « La grande entente de Lanaudière »;

**CONSIDÉRANT QUE** BEN-BA Lanaudière regroupe tous les organismes de la région de Lanaudière soutenus par leur municipalité et engagés dans un partenariat villageois ou communal auprès des populations de pays en développement;

**CONSIDÉRANT QUE** BEN-BA Lanaudière a pour mission de promouvoir l'émergence des partenariats entre villages et municipalités, favoriser l'échange et l'entraide entre ses membres et les soutenir dans la réalisation de leurs activités;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Pierre Lépicié, il est résolu d'autoriser une dépense de 25,00 \$ pour permettre à la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois de renouveler son adhésion à BEN-BA Lanaudière.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**031-2019**

Adhésion à Culture  
Lanaudière 2019

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu de déboursier 250 \$ afin d'effectuer l'adhésion de M<sup>me</sup> Suzie Thériault à Culture Lanaudière pour 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**032-2019**

Appui à la semaine de  
prévention du suicide

**CONSIDÉRANT QUE** dans Lanaudière, annuellement, quelque 80 personnes décèdent par suicide;

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année, plus de 130 Lanaudoises et Lanaudois sont hospitalisés à la suite d'une tentative de suicide, et ce, sans compter ceux et celles qui sont hospitalisés sous un autre prétexte ou ne consultent pas de médecin;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de prévention du suicide Lanaudière (CPSL) est le seul organisme reconnu et soutenu par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière pour intervenir spécifiquement sur la problématique du suicide. Dans la dernière année, il a répondu à plus de 3 300 appels de personnes en détresse, endeuillées par le suicide ou inquiètes pour un proche suicidaire;

**CONSIDÉRANT QU'** orchestrée chaque année dans Lanaudière par le CPSL, la Semaine nationale de la prévention du suicide (SPS) a pour but de sensibiliser la population à la cause, de vaincre les tabous et de soutenir les milieux touchés par la problématique;

SUITE DE LA RÉOLUTION 032-2019

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois reconnaisse la problématique du suicide et son ampleur et contribue à l'effort collectif en prévention du suicide en réalisant les activités suivantes :

- Installation d'affiches promotionnelles de la SPS;
- Utilisation des visuels de la SPS sur les réseaux sociaux et babillards physiques ou électroniques de Saint-Félix-de-Valois;
- Distribution de signets faisant la promotion de la SPS et de la demande d'aide à tous les usagers de la bibliothèque durant l'événement;
- Affichage dans des lieux publics et ajout aux outils de communication de Saint-Félix-de-Valois d'une chronique portant sur la prévention du suicide;
- Invitation aux citoyens et citoyennes participant aux activités sportives et de loisirs, de même qu'aux membres du conseil municipal et du personnel à prendre un Selfie pour la vie et à le publier sur leurs réseaux sociaux;
- Installation d'un autocollant encourageant à demander de l'aide quand le « bobo » n'est pas physique sur les trousseaux de premiers soins de Saint-Félix-de-Valois.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**033-2019**

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que la présente séance soit levée à 20 h 22.

---

Audrey Boisjoly  
Mairesse

---

Jeannoé Lamontagne  
Secrétaire-trésorier et directeur général

*« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*